



GESTIONNAIRE DE VENTILATEURS DE SECOURS

NOTICE UTILISATEUR

COMELEC  CD 908 • 13720 BELCODENE • France

 contact@ecro.fr  +33 (0)4.42.70.63.90 www.ecro.fr

1 | Description et synoptique

Le gestionnaire de ventilateurs de secours ECRO (GVS) permet d'assurer la surveillance du fonctionnement d'un système de ventilation et d'intervenir en cas de dysfonctionnement. Il nécessite la présence de deux systèmes de ventilation distincts (redondance symétrique) et en assure l'interconnexion et la gestion. Il dispose d'un écran tactile 2.4' permettant un monitoring et une configuration aisée.

En mode **MANUEL**, le GVS active un des système de ventilation et mesure continuellement le débit en gaine. Si la valeur du débit tombe en deça d'une valeur prédéfinie, le système considère que la ventilation n'est plus assurée et bascule sur le second système. Le relais d'alarme du GVS est alors activé et prévient l'utilisateur du dysfonctionnement.

En mode **AUTOMATIQUE**, le GVS active le premier système de ventilation et démarre un décompte (de durée configurable). Une fois ce décompte écoulé, le GVS désactive le système de ventilation courant et active le second. Le décompte est démarré de nouveau et une autre inversion est effectuée à la fin de celui-ci. Si l'un des deux système dysfonctionne, le GVS bascule sur le système de ventilation fonctionnel, repasse en mode **MANUEL** et se comporte comme décrit précédemment.

Le mode **AUTOMATIQUE** permet donc aux deux systèmes de ventilation redondants de fonctionner de manière alternative et empêche l'usure mécanique prématurée due, par exemple, au non-fonctionnement d'un ventilateur pendant une durée prolongée.

Le GVS affiche également sur l'écran LCD le nombre d'heures d'utilisation de chacun des systèmes de ventilation.

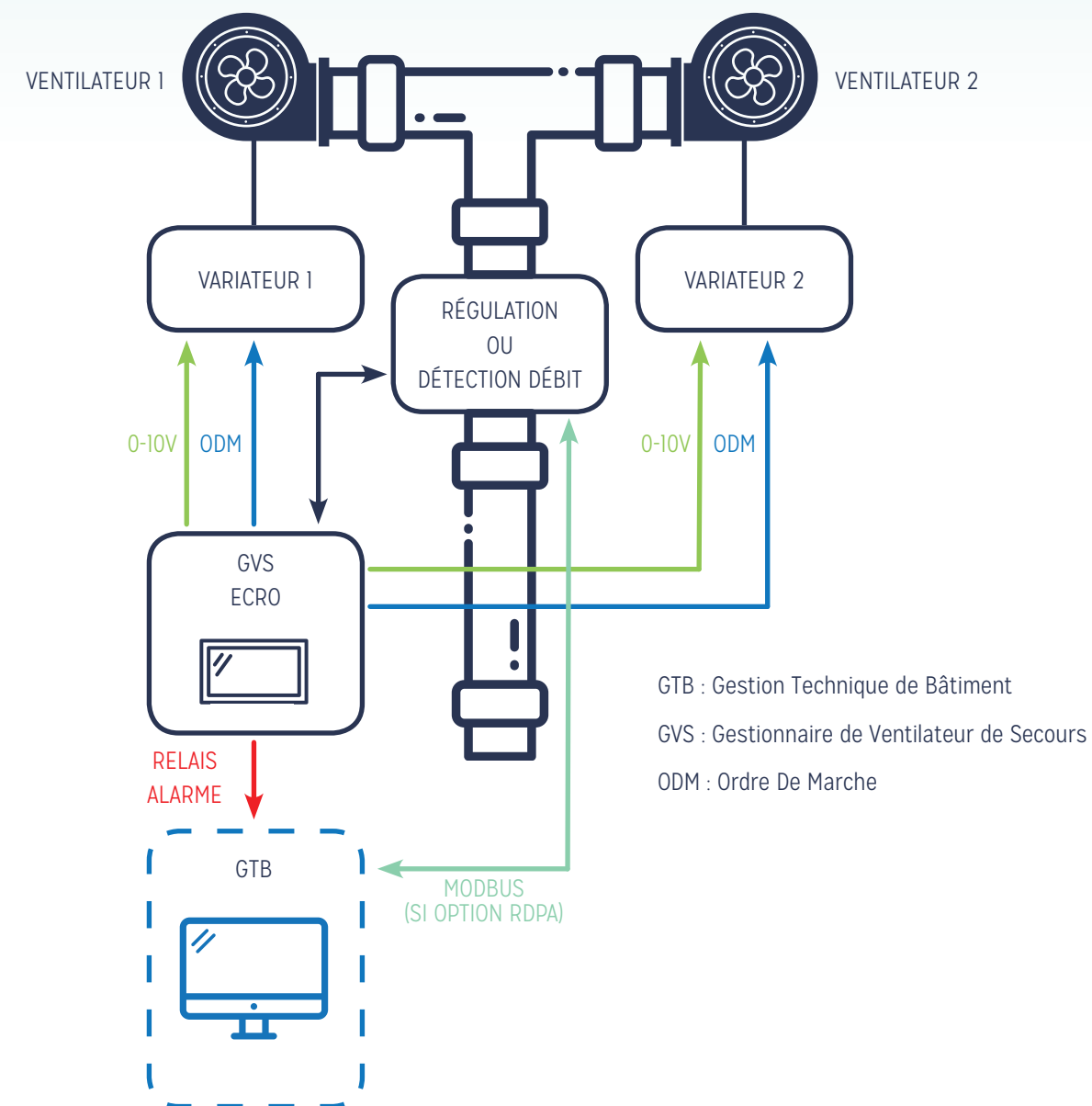
Par défaut, le GVS est livré avec un pressostat permettant une détection simple de la présence du flux d'air en gaine.

En option, le GVS peut assurer la régulation de la valeur du débit en gaine via l'utilisation d'un régulateur **RDPA ECRO** (gamme de pression -1000/1000 Pa). Celui-ci agit directement sur les variateurs des systèmes de ventilation (via les signaux d'ordre de marche ODM et de contrôle 0-10V). La configuration des paramètres de régulation peut s'effectuer manuellement directement dans le coffret GVS ou à distance via une interface Modbus. Pour plus d'informations, se référer à la documentation du régulateur **RDPA ECRO** disponible sur le site www.ecro.fr.

Options :

- ➔ **PRESSOSTAT** pour détecter simplement la présence d'un flux en gaine.
- ➔ **REGULATEUR RDPA-1000** pour assurer la régulation en gaine du système de ventilation redondant.

Un synoptique d'utilisation du gestionnaire de ventilateurs de secours est représenté sur la **Figure 1**.



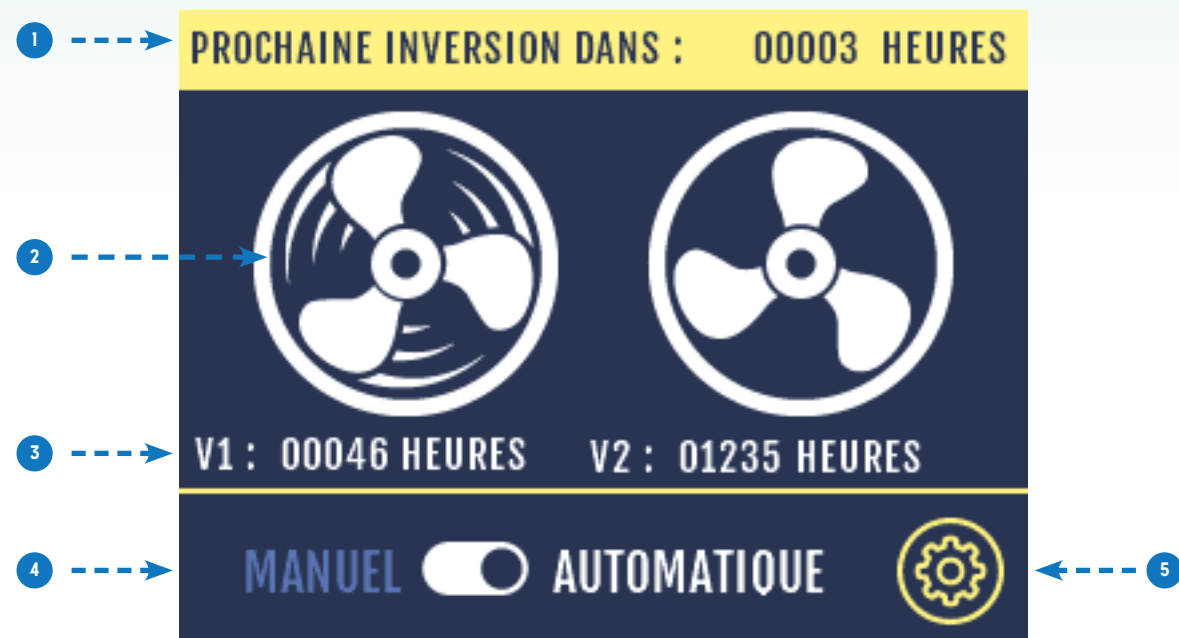
- Figure 1 Synoptique d'utilisation -

2 | Écran tactile 2.4'

Le coffret GVS dispose en face avant d'un écran tactile 2.4' permettant à l'utilisateur d'avoir une vision claire de l'état du système. Il permet également d'en configurer tous les paramètres.

2.1. Page principale

La page principale de l'écran tactile 2.4' est présentée sur la **Figure 2**.



- Figure 2 Page principale -

1 COMPTEUR D'INVERSION

En mode **AUTOMATIQUE**, indique le nombre d'heures restantes avant la prochaine inversion des systèmes de ventilation.

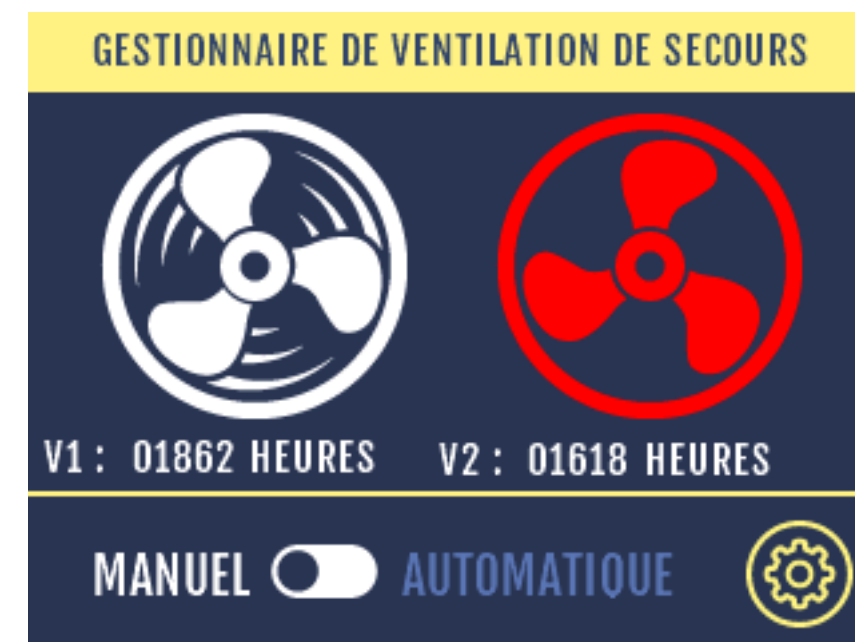
2 SYSTÈMES DE VENTILATION

Les deux icônes représentent le fonctionnement du système de ventilation principal et du système redondant.
En mode **MANUEL**, l'utilisateur peut basculer d'un système à l'autre en appuyant sur l'icône correspondant (Figure 3).



- Figure 3 Mode manuel -

Si l'un des système de ventilation dysfonctionne, il apparait en **ROUGE** et le CVS bascule automatiquement sur l'autre système de ventilation (Figure 4).



- Figure 4 Page principale -

En mode **AUTOMATIQUE**, le CVS sélectionne automatiquement le système de ventilation à activer en fonction de l'état du compteur d'inversion. Lorsque celui-ci atteint zéro, il est réinitialisé et l'autre système de ventilation est activé.

3 COMPTEUR DE FONCTIONNEMENT

Indique, pour chaque système de ventilation, le nombre d'heures totales d'utilisation.

4 MODE MANUEL OU AUTOMATIQUE

Permet à l'utilisateur de sélectionner le mode **MANUEL** ou **AUTOMATIQUE**.

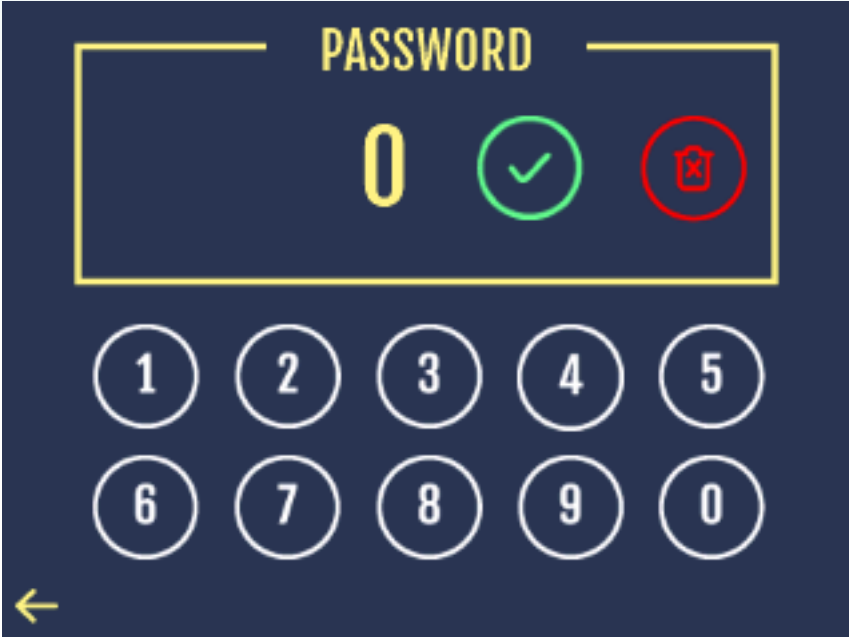
5 ACCÈS AUX PARAMÈTRES

Permet d'accéder à la page de configuration du GVS.

2.1. Page de configuration

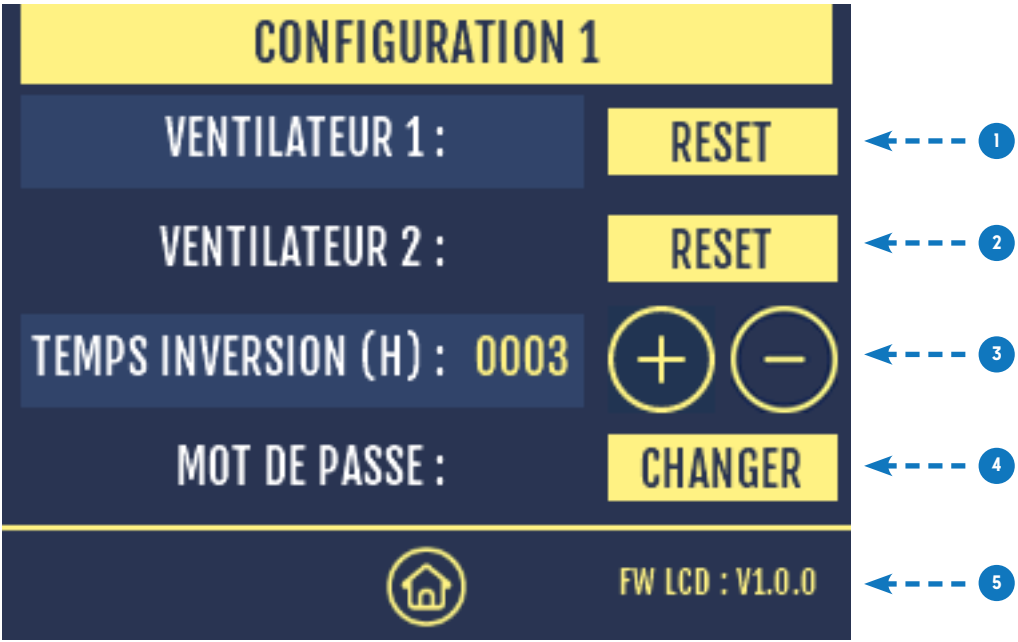
L'accès à la page de configuration est sécurisée par un mot de passe (Figure 5).

Par défaut, ce mot de passe est 1234.



- Figure 5 Accès par mot de passe -

La page de configuration est représentée Figure 6.



- Figure 6 Page de configuration -

1 2 RESET SYSTEME DE VENTILATION 1 & 2

Permet de réinitialiser les valeurs spécifiques au système de ventilation 1 ou 2 :

- COMPTEUR DE DUREE DE FONCTIONNEMENT
- ETAT D'ALARME

Lorsqu'un système de ventilation connaît un dysfonctionnement, l'utilisateur doit :

- Trouver l'origine et résoudre les dysfonctionnements du système de ventilation.
- Réinitialiser dans l'interface du GVS, comme décrit précédemment, le système de ventilation correspondant.

3 TEMPS D'INVERSION

Permet de configurer, pour le mode AUTOMATIQUE, le temps d'inversion en heures.

4 MODIFICATION DU MOT DE PASSE

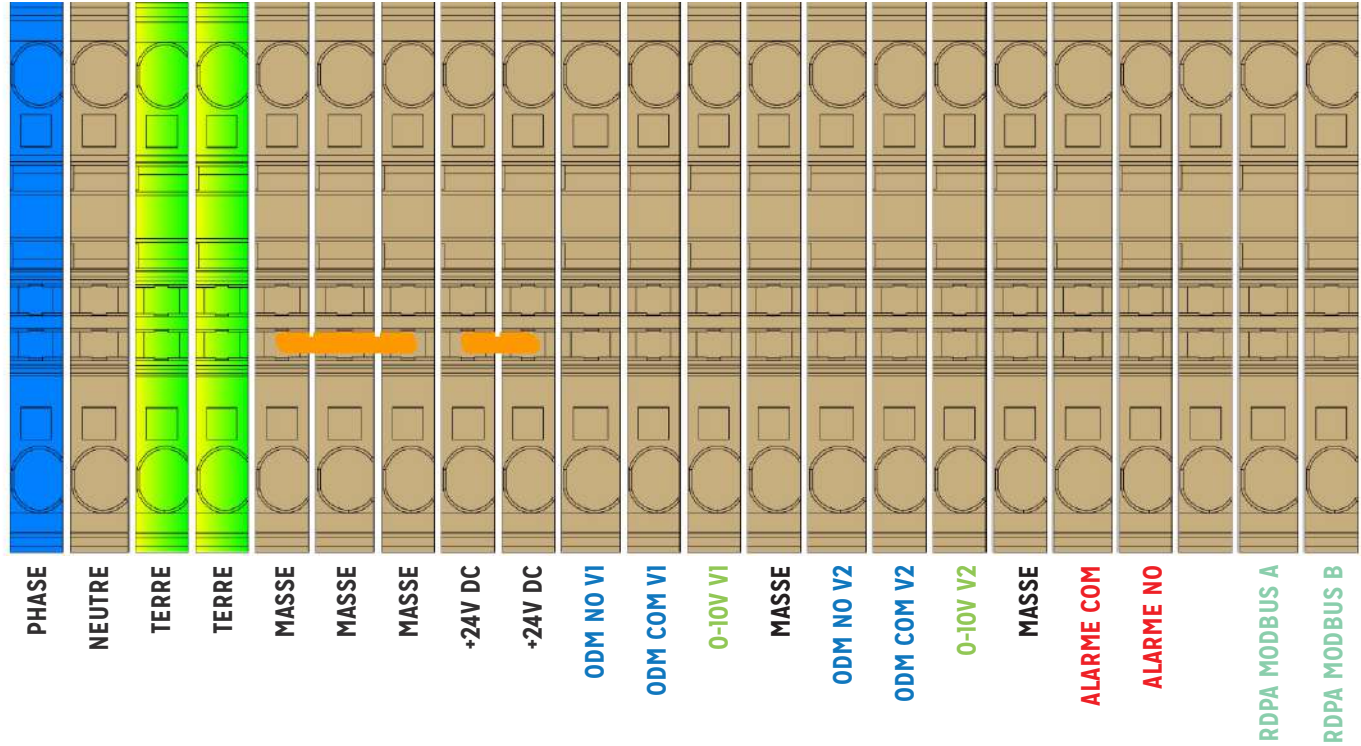
Permet de modifier le mot de passe permettant d'accéder à la page de paramètres.

5 VERSION DU FIRMWARE

Indique la version du firmware du GVS.

3 | Interconnexions du coffret

Les interconnexions du coffret GVS sont décrites sur la Figure 7.



→ PHASE	Entrée	Alimentation 230V - PHASE.
→ NEUTRE	Entrée	Alimentation 230V - NEUTRE.
→ TERRE	Entrée	Alimentation 230V - TERRE.
→ +24V DC	Sortie	Alimentation continue +24V DC.
→ MASSE	Sortie	Référence électrique continue.
→ ODM NO V1	Sortie	Relais d'ordre de marche pour système de ventilation 1 (Normally Open).
→ ODM COM V1	Sortie	Relais d'ordre de marche pour système de ventilation 1 (Common).
→ 0-10V V1	Sortie	Signal 0-10V de contrôle pour système de ventilation 1.
→ ODM NO V2	Sortie	Relais d'ordre de marche pour système de ventilation 2 (Normally Open).
→ ODM COM V2	Sortie	Relais d'ordre de marche pour système de ventilation 2 (Common).
→ 0-10V V2	Sortie	Signal 0-10V de contrôle pour système de ventilation 2.
→ ALARME COM	Sortie	Relais d'alarme GVS (Common).
→ ALARME NO	Sortie	Relais d'alarme GVS (Normally open).
→ RDPA MODBUS A	Entrée/sortie	Signal Modbus A RTU-485 pour configuration du RDPA (optionnel).
→ RDPA MODBUS B	Entrée/sortie	Signal Modbus B RTU-485 pour configuration du RDPA (optionnel).

5 | Informations complémentaires

UTILISATION

Afin de ne pas compromettre l'intégrité de l'appareil, veuillez à toujours l'utiliser conformément à l'usage prévu et dans les limites des paramètres décrits dans les caractéristiques techniques.

ENTRETIEN

Evitez tous les solvants agressifs. Lors de nettoyage à base de produits formolés (pièces ou conduit) protéger l'appareil et les sondes.

GARANTIES

1/ Définition et limite de la garantie

La garantie ne s'applique qu'au matériel livré par la société comelec et n'existe qu'envers l'acheteur et non envers les tiers auxquels le matériel pourrait être revendu. La garantie se limite au remplacement du matériel ou des pièces dont le fonctionnement est reconnu défectueux suite à une expertise par nos services, à l'exclusion de tous dommages et intérêts ou pénalités. Les frais de main d'oeuvre, de transport ou de dépose-repose reste toujours à la charge du client.

2/ Durée de garantie

Sauf stipulation contraire, la garantie ne s'applique qu'aux vices qui se sont manifestés pendant une période de 12 mois. Dans tous les cas, la période de garantie commence à la date de livraison du matériel.

3/ Obligations de l'acheteur

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de ces dispositions, l'acheteur doit nous aviser par la voie qu'il juge la plus rapide, avec confirmation écrite, des vices qu'il impute au matériel. Il devra fournir toutes justifications quant à la réalité de ces faits. L'acheteur doit nous donner toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y remédier; il s'abstiendra, sauf accord express de notre part, d'effectuer lui-même la réparation ou de la faire effectuer par un tiers. L'acheteur ne peut se prévaloir du recours en garantie pour suspendre ou différer les paiements. Notre responsabilité est strictement limitée aux obligations ainsi définies. Nous ne sommes tenus à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice subi, tels que : dommages à des biens distincts de l'objet du contrat ou manque à gagner.

4/ Retenue de garantie

Aucune retenue de garantie n'est acceptée, si elle n'a pas fait l'objet d'un accord écrit. Document et images non contractuels – Comelec se réserve la possibilité de modifier les caractéristiques de ses produits sans préavis.

Assistance technique.

L'installateur ou l'utilisateur trouvera en contactant notre société toutes les informations et les réponses à ses demandes.